



Éditorial

Le lien, même lointain, même muet, reste le lien.

Lorsque nous avons mis en place cette Lettre du Souvenir en 2007, nous souhaitions le faire pour tisser entre vous et nous un lien essentiel pour ne pas nous oublier.

Aujourd'hui, cette correspondance prend tout son sens. Il ne faut pas nous oublier même si nous devons rester confinés chacun chez soi.

Prochaine cérémonie de la Braconne

Le confinement nécessaire pour combattre le coronavirus « Covid-19 » qui affecte gravement le monde nous impose la prudence. C'est avec cette même prudence que je n'envisage pas encore l'organisation de la prochaine cérémonie de la Braconne.

Celle-ci a été fixée

au samedi 9 mai 2020 à 11 heures

dans la clairière, devant le monument des Fusillés.

Cependant, nous sommes bien incapables de dire maintenant où nous en serons d'ici là.

Face à cette incertitude, **nous prendrons une décision fin avril** et nous nous adapterons aux contraintes du moment. Vous serez tenus informés de l'actualité de notre association sur **notre site internet :**

<http://www.asfb.brie.fr>

Vous pouvez aussi nous joindre au 06 22 21 67 84.

Restez chez vous,

c'est ainsi que vous prendrez soin de vous et des autres.

Je vous embrasse en attendant de vous revoir,

Michèle Dessendier.

Compte-rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 janvier 2020 à Ruelle-sur-Touvre (16) – Salle Léo Lagrange

.../... Extrait du procès-verbal que vous pouvez trouver sur le site internet de l'association. Ce document est disponible sur simple demande au 06 22 21 67 84.

Après avoir accueilli l'ensemble des participants et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

* La municipalité de Ruelle et ses services pour le prêt gracieux de la salle Léo Lagrange

* Les membres du conseil d'administration et les vérificateurs aux comptes qui ont aidé à préparer la réunion.

* Les jeunes qui ont préparé la semaine mémorielle, Nathalie Nieto et Patricia Urbajtel qui les ont encadrés.

Michel Tricoche, maire de Ruelle, à son tour, accueille les participants et s'excuse par avance de son départ en cours de matinée. Il retrouvera tous les participants autour du repas de midi et accueillera tout le monde devant le monument des Fusillés de la Braconne, où il prononcera un discours dirigé vers la jeunesse. C'est pour donner un écho à la semaine mémorielle organisée par l'ASFB avec la participation des jeunes qu'il a souhaité s'adresser à eux.

Il a été rappelé que l'assemblée générale de l'association s'est tenue à 6 reprises sur la commune de Ruelle-sur-Touvre depuis son existence.

Michèle Dessendier, présidente de l'ASFB, présente ses vœux pour l'année 2020 avant de commencer les travaux de l'assemblée générale :

« Après ces jours de fêtes de fin d'année 2019, moments privilégiés de la vie, et tout au long du mois de janvier, il est des traditions qui unissent encore le monde. A cette occasion, je veux vous souhaiter mes meilleurs vœux et une bonne santé, tout simplement. Beaucoup de vœux sont espérés : une meilleure justice sociale, du travail pour tous, une retraite respectueuse et aussi la Paix pour profiter de tout cela. »

Propos de la Présidente : *Une année de plus ou de moins, c'est selon... Toujours est-il que quelques-uns de nos adhérents et amis sont empêchés aujourd'hui et d'autres nous ont quittés.*

Marcel Auvin, décédé à 93 ans

Il était adhérent de l'ASFB depuis de très nombreuses années. Il était président de l'ANACR de Ruffec. Nous entretenions avec lui

une correspondance régulière, il était un fidèle et un véritable ami de notre association. Ses amis de Ruffec vous prient d'excuser leur absence ce matin, mais ils seront présents cet après-midi avec leur drapeau devant le monument des fusillés.

Jean Lacroix (Jeannot), décédé à 85 ans.

Il était de ces enfants qui étaient venus fleurir les cercueils des fusillés de la Braconne lors de la cérémonie de remise des corps aux familles, avec tous les élèves des écoles de Brie (le 24 septembre 1944). L'histoire de la Braconne, il la connaissait bien, il était né aux Frauds et n'a jamais quitté son village.

Jacques Chassagne, décédé à 91 ans

Encore un ami fidèle de l'ASFB. Il avait été élevé à la dignité de chevalier de la Légion d'Honneur en 2018. Engagé volontaire à l'âge de 16 ans (en 1944) il avait combattu au sein des Forces Françaises Libres. Il s'était battu pour la libération de Paris, puis aux côtés des commandos d'Afrique pour la libération de Belfort. Cet épisode lui valut d'être cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure et décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze. Tous ceux qui l'ont rencontré se souviennent de ses qualités humaines, toujours à l'écoute de l'autre. Pour les briauds, il était l'ami, le père, le grand-père. Il a laissé une belle empreinte dans nos cœurs. Nous devons garder de lui le souvenir de ce qu'il représentait : la gentillesse, l'amitié, la tolérance, le partage, l'engagement, le courage, l'humour et la malice.... Il doit rester un exemple de vie.

Pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, il a été observé une minute de silence.

Ainsi s'est ouverte la 35^{ème} assemblée générale ordinaire de l'ASFB, dont voici ci-dessous le déroulé des travaux.

RAPPORT d'ACTIVITE

Adhérents : 107 en 2014, 106 en 2015, 109 en 2016, 111 en 2017, 102 en 2018 et 98 en 2019.

13 familles représentées sur 4 générations

Soutenue par de nombreuses associations AC Charente

Assemblée générale du 15 janvier 2020 (suite)

(Suite de la page 1)

De nombreux amis et de nouvelles adhésions de sympathisants soucieux du devoir de Mémoire

Bilan de nos activités et cérémonies depuis la dernière AG

15 janvier : dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle et l'union locale de Ruelle

5 mai : cérémonie préparée par l'ASFB – avec la participation du conseil communal des jeunes de Brie.

5 mai : dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel.

Sans oublier les cérémonies commémoratives des 11 novembre et 8 mai organisées à Brie qui honorent à chacune de ces dates le monument des Fusillés en plus du monument aux Morts de Brie et de très nombreuses autres cérémonies tout au long de l'année.

Trois lettres du souvenir une vraie correspondance entre l'ASFB et ses adhérents. Cela a un coût mais c'est un lien essentiel.

La rubrique de Vous à Nous a été reprise après une décision de Michel David d'arrêter ses activités associatives. Il souhaite préserver sa santé et poursuivre à nos côtés par une présence mesurée. C'est avec une infinie reconnaissance que nous le remercions de tout ce qu'il a donné à l'ASFB, sa passion, son temps, ses poèmes.

A ce propos, la parole est donnée à Paul Caporossi qui présente le projet de l'association d'enregistrer en audio et vidéo les poèmes de Michel David par Michel David.

Une étude de faisabilité est en cours avec le lycée du son et de l'image d'Angoulême, des contacts ont été établis, nous attendons que cela puisse se réaliser prochainement. Dossier à suivre.

La lettre du Souvenir s'enrichit d'année en année avec la parution d'articles écrits par les membres du conseil d'administration. Michel Cholet est de ceux-ci, sa passion pour l'histoire l'amène à nous proposer de très beaux articles.

Des rencontres devant le monument (Jeunes collégiens, écoles, associations, randonneurs et familles de passage en Charente).

Participation à la remise des récompenses au concours de la Résistance. Jean-Michel et Patricia Urbajtel ont représenté l'association et ont remis 50 recueils de poèmes aux lauréats.

La prochaine cérémonie aura lieu à Ruelle, salle Jean Ferrat, le 13 mai 2020, organisée par le collège Norbert Casteret.

RAPPORT MORAL

« Tout déroulé d'assemblée générale se doit de faire état d'un rapport d'activité et d'un rapport moral. Il est très aisé de rédiger le premier, le second fait souvent appel aux orientations souhaitées par ses membres.

Pour 2019, nous avons souhaité que les jeunes viennent vers nous. Ils sont déjà bien présents et actifs au sein de nos associations à Brie. Beaucoup d'entre eux sont porte-drapeaux. Madame la Préfète est venue leur rendre visite le 11 novembre et leur a longuement parlé. Elle est sensible à leur implication auprès de leurs aînés.

Simon Barbier-Lacroix, porte-drapeau de l'association, a eu la chance, l'Honneur et la fierté de participer à l'opération « jeune porte-drapeau de France » le 14 juillet 2019 à Paris.

(Monsieur Rullac, présent à l'AG, est remercié pour le montage de cette candidature qui a été retenue pour représenter la région Nouvelle Aquitaine).

Nos jeunes doivent être accompagnés et encouragés dans toutes leurs actions sur la Mémoire. Ils sont venus à nos côtés : Naël, Hugo, Estéban, Victorien, Simon. Ils ont participé à quelques réunions. Ils ont monté un programme, réalisé une affiche. Avec l'aide de Nathalie Nieto, Patricia et Jean-Michel Urbajtel, Paul

Caporossi et Annick Lapouge, ils proposent le programme d'une semaine mémorielle du 11 au 18 janvier 2020

Pour l'année à venir, pour les années à venir, je souhaite que ce souffle nouveau insufflé par cette jeunesse nous porte vers des projets vivants et actuels. L'association a besoin de nouveauté pour toucher un large public et porter les messages que nos parents nous ont laissés : « Pour ne pas oublier, Pour préserver la Paix ». *dixit les propos de la Présidente*

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ELECTIONS selon les statuts de l'association

TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2020 : BEUFIL Josette - CHOLET Michel - BERNARD Jacques - LASSOUTIERE Colette - MARQUET Jean-Claude.

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale.

Aucun des candidats sortants n'a fait part de son souhait de se retirer du conseil d'administration. Une seule candidature a été enregistrée au cours de l'assemblée générale.

Il s'agit de Nathalie NIETO que la présidente a sollicitée afin de rejoindre l'équipe d'animation jeunesse au sein de l'association.

L'ensemble des candidats présentés a été élu au conseil d'administration à l'unanimité.

Le conseil d'administration procédera à l'élection de son bureau lors de sa prochaine rencontre à l'occasion de la cérémonie du samedi 9 mai 2020.

BILAN FINANCIER

Les Comptes de l'association préparés et présentés par Annick Lapouge, trésorière de l'association, ont été vérifiés par Madame Joëlle Caporossi et Eric Biche.

Les vérificateurs aux comptes sont remerciés pour leur sérieux dans la tâche annuelle accomplie et sont renouvelés dans leurs fonctions pour l'année 2020 : Mme Caporossi et Eric Biche.

Les communes qui versent une subvention à l'association ont été citées et remerciées :

Champniers – Garat – Mornac – Rivières – Rouillac – Ruelle – Saint-Michel – Saint-Projet -Vars

La commune de Brie participe toute l'année à l'entretien et aux aménagements du monument.

Une dépense de 480 € a été réalisée suite à une décision de l'AG précédente, il s'agit du fleurissement de toutes les plaques des Fusillés au monument.

Le dépliant sur le chemin du souvenir sera réimprimé à 2000 exemplaires.

Une nouvelle ligne de dépense sera ouverte pour financer les « Actions Mémoire »

60 recueils de poèmes seront remis au prochain concours de la Résistance (collège Norbert Casteret de Ruelle, le 13 mai 2020).

Une dépense de 150 € est décidée pour remercier les 5 jeunes qui ont œuvré à la semaine mémorielle 2020. (5 cartes Cultura à 30 €)

Le montant de l'adhésion 2020 (inchangé depuis 2005) a été fixé à 5 euros.

Ci-joint le bulletin d'adhésion pour ceux qui ne l'auraient pas déjà renouvelée pour 2020.

Projets 2020 de l'ASFB et Questions diverses

Samedi 9 mai : à 11 heures cérémonie organisée par l'association au monument des Fusillés devant le monument des Fusillés.

(Suite page 4)

SEMAINE MEMORIELLE

A l'occasion de l'Assemblée Générale de 2019, l'ASFB avait évoqué son intention de sensibiliser les jeunes générations du territoire à l'histoire des Fusillés de La Braconne.

D'octobre 2019 à janvier 2020, une poignée de jeunes ont rejoint l'association pour inventer, organiser, participer à la 1ère édition de la Semaine Mémoire intitulée "La Résistance 39 – 45 vue par les jeunes".

Du samedi 11 au samedi 18 janvier 2020, sur la commune de Brie, en complément des actions habituelles annuelles, cette première manifestation a permis de proposer des actions diverses et nouvelles afin de sensibiliser différentes générations à cette période sombre de notre histoire locale et nationale.

Visite du Musée de la Résistance d'Angoulême, le samedi 11 janvier, qui a rassemblé un large public de 12 à 82 ans qui, pour la plupart ne connaissait pas ce lieu. Le discours de la visite guidée par Pascal Lévêque a captivé l'attention de tous et les jeunes furent très intéressés par le contenu des photos et objets d'époque exposés.

Création d'une exposition à la Mairie de Brie du lundi 13 au samedi 18 janvier à partir des 14 panneaux de l'exposition "Les Fusillés de Charente" prêtée par les Archives Départementales et d'une collection privée d'objets d'époque prêtée par Hugo Bonneau-Penisson.

Création d'une exposition à la Bibliothèque de Brie du lundi 13 au samedi 18 janvier avec la mise en accès de documents et livres sur la Résistance destinés à un large public et l'organisation d'un atelier lecture pour jeune public.

Organisation de l'Assemblée Générale 2020 de l'ASFB sur la commune de Ruelle avec la participation d'une trentaine de personnes. Comme tous les ans, cette réunion s'est clôturée par un repas au restaurant Dragon-Nuage à Brie.

Organisation de la cérémonie commémorative annuelle de la fusillade du 15 janvier 1944 à 15h00 au Monument des Fusillés de la Braconne par la Municipalité de Ruelle et l'Union Locale des Anciens Combattants. A cette occasion, le Maire de Ruelle a adressé son allocution aux jeunes générations dans le but de les sensibiliser à l'importance du devoir de Mémoire et du maintien de la Paix.

Projection spéciale et gratuite du film "L'armée des ombres" par le cinéma CRCATB à la salle des fêtes de Brie le mercredi 15 janvier

20h00. Jean Marc Esplas du CRCATB a introduit avec précision le film dans son contexte, ce qui a permis au public d'une cinquantaine de personnes de mieux comprendre cette séance de 2h25. A l'issue de la projection, Michèle Dessendier et Hugues Marquis (enseignant d'histoire-géographie à l'Université de Poitiers spécialisé dans l'histoire des guerres modernes et contemporaines) ont pris la parole pour argumenter puis inviter à quelques échanges d'idées et de réactions avec le public.

Soutien participatif de quatre partenaires à cette Semaine Mémoire :

les élèves et enseignants des deux classes de CM2 des écoles de Brie sont venus en visite libre ou guidée à l'exposition de la Mairie et se sont vu remettre le Passeport de la Mémoire édité par l'ONAC,

les enfants et animateurs du groupe des Lynx du Centre de Loisirs Safabrie ont vécu une après-midi "Découverte de la Résistance pendant la seconde Guerre Mondiale" à partir d'un atelier lecture organisé à la Bibliothèque de Brie, une visite guidée de l'exposition de la Mairie et la découverte de la série de Bande Dessinée "Les enfants de la Résistance",

les communes de Brie et Ruelle pour le prêt gratuit de matériel et de salles.

Clôture de la Semaine Mémoire le samedi 18 janvier avec la présence et participation de 4 figurants équipés en résistants venus en Peugeot 402 noire. Cette matinée a permis aux derniers visiteurs de découvrir l'exposition, partager, échanger et transmettre des informations entre différentes générations et conclure cette première édition autour du traditionnel pot de l'amitié Briaud offert par la Mairie de Brie.

Bien que le bilan de cette manifestation n'ait pas pu se tenir le samedi 28 mars suite aux circonstances sanitaires, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que cet engagement intergénérationnel ayant rassemblé environ 200 personnes, a répondu à l'objectif de l'ASFB: sensibiliser les jeunes et le public local aux tristes épisodes des Fusillés de la Braconne.

Un grand MERCI à tous les adhérents, acteurs, partenaires et participants ayant permis de donner du sens à cette Semaine Mémoire.

Les FFI font une halte sur le parvis de la mairie

La semaine mémorielle consacrée à la « Résistance vue par les jeunes » organisée par l'Association pour le Souvenir de Fusillés de la Braconne (ASFB) s'est achevée samedi 18 janvier par la présence sur le parvis de la mairie de Brie de figurants costumés en Résistants et leur véhicule d'époque paré de la croix de lorraine et du logo des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Michel Dupré et ses camarades sont des passionnés de cette période. « *Je suis membre de la Fédération Nationale des Combattants de moins de Vingt Ans (FNCMVA) mais je souhaite créer ma propre association* » précise Michel Dupré. Ces collectionneurs d'objets de cette époque sont aussi des fidèles de toutes les commémorations en hommage aux victimes de la barbarie. « Celui qui oublie l'histoire peut être amené à la vivre à son tour » cite David Pinel un des participants. Les briauds ont été nombreux à venir à leur rencontre et à saluer leur projet qui témoigne du lien indéfectible entre le présent, le passé et leur volonté de transmettre un message de paix.



Michel Dupré (au centre) et ses camarades sur le parvis de la mairie.

Notre association se doit d'être présente au-delà des Fusillés de Charente.

A quelques kilomètres au sud d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), en bordure de la route forestière D132 reliant cette localité à Avon-les-Roche, en traversant le camp militaire du Ruchard, s'élève un monument du souvenir.

Un comité s'est créé pour achever la restauration de ce lieu de recueillement, lié à un évènement qui marqua profondément la Touraine au cours de la guerre 1939-1945. Les 16 mai et 27 octobre 1942, dans une tranchée du camp militaire du Ruchard ont été fusillés 15 jeunes résistants. Les fusillés de mai étaient les premiers résistants exécutés par les nazis sur la terre tourangelle.

Chaque premier samedi du mois d'octobre une cérémonie se déroule sur le site devant environ trois cents personnes (autorités civiles et militaires, enfants des écoles), une cinquantaine

de porte-drapeaux, et avec le soutien musical de l'Harmonie de la Fuye de Tours.

Ces travaux et ces réalisations ont pu être menés à bien par le Comité grâce aux aides permanentes des villes de Saint-Pierre-des-Corps et Tours, et à celles plus ponctuelles de la Région Centre, du Conseil départemental, du Souvenir français ... voire du Ministère des Anciens combattants.

C'est en raison de la diminution de ces subventions publiques qu'il a été décidé de faire appel au monde associatif. Le budget global pour la rénovation du site de la stèle s'élève à 12 000 euros. Pour l'achèvement des travaux il apparaît nécessaire de collecter 3 000 €. Pour soutenir ce comité et lui permettre d'achever la restauration du site et de son environnement, l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, a versé un don de 200 €.

Pour en savoir plus sur l'histoire de la stèle du Ruchard :

<http://adirp37-41.over-blog.com/2018/09/les-fusilles-de-touraine-la-stele-du-ruchard.html>

De VOUS à NOUS

« Nous vous remercions de votre lettre du souvenir et vous félicitons pour la richesse des détails qu'elle contient » C'est ainsi que **Claire et Michel Gourgues** nous témoignent de leur fidélité tout en s'excusant de ne pas avoir pu venir nous rejoindre le 15 janvier dernier pour assister à l'assemblée générale et au 75^{ème} anniversaire de la fusillade du 15 janvier 1944.

A leur courrier était joint le journal du « Mouvement de la Paix », mouvement auquel ils ont toujours été présents à La Rochelle jusqu'à ce que les soucis de santé les ralentissent dans leurs activités. Nous leur souhaitons un bon rétablissement et espérons les revoir très vite.

« Quelle belle initiative que cette semaine mémorielle organisée avec les jeunes » c'est ainsi que **Jean-Pierre Gaborit** a félicité tous les participants tout en regrettant de ne pas avoir pu se déplacer.

Un autre grand ami nous a adressé ses excuses et ses meilleurs vœux. Tout en espérant pouvoir venir assister à la prochaine cérémonie dans la Braconne, **Jean Corbiat**, nous remercie « pour votre travail pour l'ASFB, avec les membres du bureau. Je vous espère tous en bonne forme ».

« Je suis toujours admiratif envers les personnes qui s'engagent dans une noble cause » **Jean-Claude Marquet** entretient avec l'association une riche correspondance, faute de ne pouvoir être présents à nos assemblées et cérémonies. Il a renouvelé son souhait de participer à la vie de l'association en renouvelant sa candidature au sein du conseil d'administration. Nous le remercions de sa confiance et de son engagement.

Catherine Doche, fille d'Yvette et Roger a rejoint notre association. Roger Doche en effet fut un grand ami très actif dans tous nos projets. Il fut avec Madame Doche toujours présents aux cérémonies de mai en Braconne. Nous sommes très heureux de compter leur fille parmi nos adhérents et la remercions de son soutien.

En renouvelant son adhésion, **Roland Gire** nous assure de son « soutien sans faille ». Il s'est excusé de ne pouvoir assister à l'assemblée générale du 15 janvier mais l'après-midi

il était présent avec ses camarades de Ruffec devant le monument.

Happy New Year ! **Adam Spencer** ne nous oublie pas. Depuis l'Angleterre, où il réside, il nous a adressé une carte pleine de bonne humeur et de sympathie pour nous souhaiter une belle année 2020.

Raymonde Baptiste nous a fait savoir que son mari René Baptiste était décédé en juillet 2019. Il était un adhérent de notre association. Même s'ils n'étaient pas charentais, ils se sont toujours intéressés à l'histoire locale. Pour sa part, Mme Baptiste a grandi en Vendée et a été « marquée pour la vie » durant l'été 1944 : « Le jeune STO que mes parents fermiers cachaient depuis 1943 avait rejoint le petit maquis de ma commune et les maquisards venaient, à l'occasion, déjeuner à la maison. Après une embuscade réussie (trois prisonniers) les allemands furieux ont descendu, à bout portant, un jeune qui suivait la batteuse dans nos villages et qui était allé aux nouvelles pendant la sieste... Ils se sont vengés ! J'ai souvent raconté cela à nos enfants, petits-enfants et maintenant arrières petits-enfants... ». Nous remercions Mme Baptiste de ce témoignage qui est nécessaire pour ne pas oublier, et nous lui renouvelons nos sincères condoléances.

Monique Besse nous a adressé ses vœux pour la nouvelle année et nous rappelle que l'équipe de « Pour un Maïtron des Fusillés et Exécutés » 1940-1944 continue le travail : 22400 biographies sont déjà consultables en ligne : « l'aboutissement de ces recherches est envisagé pour 2022. Une manifestation officielle marquera la fin de ce travail, je ne manquerai pas de vous le faire savoir. »

Nous avions accueilli cet ouvrage en juillet 2015 : "**Les Fusillés, 1940-1944**", dictionnaire sous la direction de Jean-Pierre Besse, Claude Penneret, Thomas Pouty et Delphine Leneveu. Éditions de l'Atelier. 1952 pages. Ce dictionnaire est le fruit de plusieurs années de travail, 111 auteurs ont participé à cette œuvre colossale. Il propose l'histoire sociale des fusillés « Morts pour la France », la justice, la dignité et la liberté.

Assemblée générale du 15 janvier 2020 (suite)

(Suite de la page 2)

Dimanche 5 mai : à 18 heures cérémonie organisée par municipalité de Saint-Michel au monument aux Morts de Saint-Michel.

Remise de récompenses au concours de la Résistance au collège de Ruelle-sur-Touvre : l'association fera don de 60 livres de poésie de Michel David.

Constituer une équipe de jeunes pour organiser des projets mémoire et participer aux cérémonies.

Pour faire suite à une remarque faite lors de l'AG de l'année précédente, l'erreur de date constatée sur le livre de pierre situé devant le monument a été corrigé à titre gracieux par M. Roux, graveur sur pierre.

Jean-Pierre Colas adressera à l'association le dépliant qu'il a composé (à partir de celui diffusé par l'ONAC) concernant le rôle du porte-drapeau. Ce document sera remis aux jeunes porte-drapeaux.

M. Rullac rappelle l'importance d'être présents aux cérémonies, et appelle à participer à celle qui aura lieu les 25 et 26 avril 2020 pour le 75^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration. Une veillée du souvenir se tiendra au monument des déportés, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Angoulême.

Le dossier « Marcel Baud » qui reste un des seuls fusillés à ne pas avoir obtenu son nom de rue dans sa commune d'origine, sera à nouveau présenté à la municipalité de Rouillac.

Michel Cholet fait remarquer qu'une erreur de date est inscrite sur la plaque « Francis Louvel » apposée au tribunal d'Angoulême (il faut lire 15 janvier 1944 et non 16 janvier 1944). Cette erreur a été notée par M. Rullac et l'association adressera un courrier à la mairie d'Angoulême pour la signaler.

Michel Buisson, maire de Brie, est alerté sur la fin de la convention d'occupation du terrain où se situe le monument, existante entre la mairie de Brie et l'ONF. Cette convention signée par les deux parties pour 18 années arrivera à échéance au 19 janvier 2021. Lors de sa reconduction, il est nécessaire de s'assurer que l'extension de celle-ci soit bien effective pour englober l'ensemble du chemin du souvenir (voir son avenant n°1 signé en octobre 2014).

Fin de l'assemblée générale à 11h30

Cette matinée s'est terminée autour d'un repas pris en commun au bar-tabac les Bosquets et son restaurant « Dragon Nuage ». Puis l'après-midi tout le monde s'est retrouvé devant le monument des Fusillés pour la cérémonie organisée par la municipalité de Ruelle